



Fonds De Commerce / Droit Au Bail Prêt À Porter Rennes (35)

Publié sur actify.fr le avril 3, 2024

164 vues

Adresse:

5, RUE FERDINAND

Date de fin de commercialisation:

25/04/2024

Date limite de dépôt des offres:

25/04/2024

Etude:

Lex MJ

Dans le cadre de la liquidation judiciaire de la SAS SUREN (530 957 984), est envisagée la cession des fonds de commerce dont les caractéristiques sont exposées ci-après.

DEUX FONDS DE COMMERCE SITUES :

5, RUE FERDINAND

35000 RENNES

Droit au bail

1- « Superdry hommes »

Descriptif :

- Au rez-de-chaussée : un local commercial, un local comprenant une surface de 51,60 m² aménagée en bureaux avec escalier privatif d'accès au sous-sol, un bureau de 12,60 m²,
- Au sous-sol : dégagement, local technique, bureau pour une surface totale de 19 m²
- Au premier étage : une pièce,
- Grenier dans les combles.

Destination : Négoce de prêt à porter hommes, femmes et accessoires s'y rapportant.

Durée du bail : 9 années et 1 mois à compter du 01/12/2018, jusqu'au 31/12/2027.

Loyer : 57.600 € HT et hors charges au 01/12/2018, payable trimestriellement d'avance.

L'appel de loyer du 1er trimestre 2024 s'élève à 15.814,32 € HT.

Dépôt de garantie : 14.400 € au 01/12/2018, correspondant à trois mois de loyer en principal.

Formalisme de l'acte de cession : Acte notarié ou sous seing privé.

2- « Superdry femmes »

Descriptif : un magasin sur rue d'environ 73 m², un arrière magasin avec sanitaires privatifs d'environ 17 m² et petit local contigu à l'escalier conduisant à l'étage, caves en sous-sol pour environ 39 m² sous partie arrière du magasin sur rue.

Destination : Equipement de la personne (prêt à porter hommes, femmes, enfants, chaussures et accessoires d'y rapportant .

Durée du bail : 9 années à compter du 01/07/2004 pour se terminer le 30/06/2013 (reconduction tacite).

Loyer : l'appel de loyer du 1er trimestre 2024 s'élève à 6.472,09 € TTC dont 170 € de provision sur charges).

Clientèle, achalandage

Actifs corporels

Date limite de réception des offres : jeudi 25 avril 2024 à 16h00 en l'Etude LEXMJ, 29 rue de Lorient 35000 RENNES.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le dépôt d'une offre engage le pollicitant jusqu'à



la décision du juge-commissaire et que toute offre déposée ne pourra être retirée avant l'ordonnance.

Votre offre doit être accompagnée d'un chèque de dédit de 10% du montant proposé et d'une attestation de financement bancaire de l'intégralité du prix proposé.

Dossier et renseignements complémentaires : s.rodier@lexmj.fr